

Vol. 4, N°15, pp. 535– 550, SEPTEMBRE 2025

Copy©right 2024 / licensed under [CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)

Author(s) retain the copyright of this article

ISSN : 1987-1465

DOI : <https://doi.org/10.62197/TOEE2835>

Indexation : Copernicus, CrossRef, Mir@bel, Sudoc, ASCI, Zenodo

Email : RevueKurukanFuga2021@gmail.com

Site : <https://revue-kurukanfuga.net>

*La Revue Africaine des
Lettres, des Sciences
Humaines et Sociales*
KURUKAN FUGA

LES ACCORDS D'ABRAHAM OU LA VOLONTE DE CONTENIR LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN (2020)

ZANA KEWO

Département d'Histoire

Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

zanakewo@upgc.edu.ci

Résumé : Depuis la création de l'État d'Israël en 1948, les relations avec les pays arabes sont marquées par des séries d'affrontements et de boycotts. Pour la résolution du conflit, plusieurs initiatives de paix ont été entreprises par la communauté internationale. Mais, celles-ci ont longtemps été contrariées par le conflit israélo-palestinien. Par conséquent, les relations entre Israël et certains pays arabes sont astreintes à une coopération limitée et discrète. Du fait de la question palestinienne, les initiatives de paix n'ont permis d'instaurer qu'une paix précaire entre Israël et les pays arabes. L'année 2020 marque, cependant, une importante étape dans le processus de rapprochement entre Israël et les voisins Arabes. En effet, avec l'émergence de l'Iran chiite, héritière de l'Empire perse et la menace que cela constitue, Israël et des pays arabes ont formalisé les relations à travers des accords dits d'Abraham. Les accords constituent un cadre de coopérations multisectorielles entre Israël et les États arabes. L'objectif de l'étude est de montrer que les accords d'Abraham viennent formaliser la coopération déjà existante entre Israël et certains pays du Golfe. Pour réaliser le travail, nous avons eu recours aux sources imprimées, aux ouvrages, aux articles de revues et de périodiques. L'étude montre que la raison du rapprochement entre les ennemis historiques que sont les Arabes et les Israéliens est due à la nécessité de faire face à la menace supposée ou réelle que constitue la République Islamique d'Iran.

Mots clés : Accord, coopération, Golfe, menace, monarchies arabes sunnites

Abstract : Since the creation of the State of Israel in 1948, relations with Arab countries have been marked by a series of confrontations and boycotts. To resolve the conflict, several peace initiatives have been undertaken by the international community. However, these have long been thwarted by the Israeli-Palestinian conflict. As a result, relations between Israel and certain Arab countries are subject to limited and discreet cooperation. Due to the Palestinian issue, peace initiatives have only established a precarious peace between Israel and Arab countries. However, the year 2020 marks an important milestone in the rapprochement process between Israel and its Arab neighbors. Indeed, with the emergence of Shiite Iran, the heir of the Persian Empire, and the threat

it poses, Israel and Arab countries have formalized relations through the so-called Abraham Accords. The accords provide a framework for multisectoral cooperation between Israel and Arab states. The objective of this study is to show that the Abraham Accords formalize the already existing cooperation between Israel and certain Gulf countries. To carry out this work, we resorted to printed sources, books, journal articles, and periodicals. The study shows that the reason for the rapprochement between the historical enemies of Arabs and Israelis is due to the necessity of facing the supposed or real threat posed by the Islamic Republic of Iran.

Key words : Agreement, cooperation, Gulf, threat, Sunni Arab monarchies

DOI:

Introduction

Les relations israélo-arabes ont longtemps été marquées par des tensions et des crises. Cela depuis la guerre qui a vu la naissance d'Israël en 1948 en tant qu'État. Ensuite, ont suivi celle des six jours en 1967 et celle 1973 avec l'Égypte connue sous le nom de guerre de Kippour. Depuis lors, plusieurs initiatives de médiations ont été menées par la communauté internationale pour tenter de parvenir à une paix durable entre Arabes et Israéliens. Les initiatives ont débouché sur un succès mitigé¹. Par ailleurs, depuis l'émergence de la République Islamique d'Iran comme nouvel acteur régional majeur, un rapprochement s'est opéré entre les ennemis d'hier. Dès lors, à partir de 2002, avec la découverte du programme nucléaire non déclaré, la République Islamique d'Iran s'est illustrée comme une menace et un ennemi aux yeux d'Israël et des puissances arabes sunnites. La menace se fait d'autant plus pressante que la République Islamique a affichée l'ambition de renverser les régimes arabes que l'Ayatollah Khomeiny a qualifiés d'« *infidèle et traître*² » à la solde de l'occident. Quant à Israël, les dirigeants de la République Islamique le considèrent comme une anomalie géographique qui devrait « *disparaître de la page du temps*³ ». Longtemps maintenue secrète, la coopération entre Israël et le monde arabo-sunnite a progressivement dévoilé des ampleurs et des ambitions au fil des années et au fur à mesure que la menace iranienne se manifeste. C'est pour mieux affronter la menace perse et chiite que les monarchies arabes sunnites wahhabites et Israël ont décidé de formaliser les relations à travers ce qu'ils ont appelé les accords d'Abraham⁴. Quelles sont les motivations des accords d'Abraham ? L'objectif de l'étude est de montrer que les accords d'Abraham viennent formaliser la coopération déjà existante entre Israël et certains pays du Golfe. Pour réaliser le travail, il a été nécessaire de faire recours à une

¹-Les initiatives ont permis de parvenir à des accords de paix avec certains pays comme l'Égypte ou la Jordanie. Cependant, elles ont échoué avec d'autres pays comme la Syrie où les territoires palestiniens.

²-M. Camara, 1998, cité par Z. Kewo, 2022, p. 215.

³- Propos tenus par le Président iranien Mahmoud Ahmadinejad lors d'une conférence intitulée "Le monde sans le sionisme" qui s'est tenue le 26 octobre 2005 à Téhéran.

⁴-Abraham est tantôt considéré comme un patriarche tantôt comme un prophète. Il joue un rôle majeur dans la religion juive comme dans la religion musulmane. Il est à l'origine d'une double descendance ; un fils nommé Ismaël né d'une servante égyptienne nommé Agar et un autre nommé Isaac né de son épouse Sarah. Demi-frères, Ismaël et Isaac sont tous deux promis à une grande descendance, juive d'un côté et arabe de l'autre (F. Manzini, 2021). Les accords d'Abraham traduisent donc la paix retrouvée entre les descendants d'un même ancêtre.

bibliographie variée comprenant des sources imprimées, des ouvrages, des articles de revues et de périodiques et des mémoires. Ensuite, il a été question de recouper, confronter puis analyser les informations avant de présenter une analyse des faits.

La réflexion s'articule autour de trois axes. Le premier axe aborde le caractère ancien mais discret des relations entre Israël et les monarchies arabes sunnites. Le second axe met en relief les clauses des accords d'Abraham. Le dernier axe relève la perception du danger iranien comme nécessité d'un rapprochement avec Israël.

1. Les relations Israël/monarchies arabes sunnites : des relations anciennes et discrètes

À partir des années 1990, date de la signature d'accords de paix avec les premiers pays arabomusulman, les relations entre Israël et le monde arabe ont beaucoup évolué. Secrètes au début, elles tendent à se formaliser depuis lors.

1.1- Les relations israélo-arabes : un exemple de coopération multisectorielles

Depuis une dizaine d'années, des monarchies du Golfe (Émirats Arabes Unis (EAU) et Bahreïn essentiellement) ont développé la coopération avec Israël, y compris dans le domaine sécuritaire. La coopération a été dynamisée les dernières années par le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu qui a estimé qu'une alliance avec les États du Golfe est la meilleure défense contre l'Iran et que les pays constituent également des débouchés pour l'industrie de haute-technologie israélienne (A. Peyronnet, 2020, p. 2).

Le commerce avec les États se développe d'ordinaire via de tierces parties, ce qui complique l'établissement de statistiques fiables, mais le volume global est estimé à plus de 500 millions de dollars par an à en croire Yoel Guzansky (2012, p. 883) et il semble que le chiffre réel est nettement plus important. Israël bénéficie de fait d'un accès aux marchés du Golfe, le boycott arabe ne s'appliquant pas aux biens qui n'arborent pas explicitement le label israélien (Y. Guzansky, 2012, p. 883). La vente par Israël de technologie de sécurité et de surveillance, drones, logiciels, intelligence artificielle, lui a permis d'établir des relations discrètes avec nombre de pays arabes avides des moyens de contrôle, avant même l'officialisation. Selon Fontaine Daniel (2021), une enquête journalistique internationale a révélé que les EAU font partie des clients de la firme israélienne NSO et utilisent le logiciel espion *Pegasus*, tout comme Bahreïn, le Maroc et l'Arabie saoudite. Depuis plusieurs années, des contacts ont lieu entre officiels des deux côtés, la plupart du temps hors de la région, et Israël continue à visiter les pays sous divers prétextes. Le Ministre israélien des Infrastructures Nationales, par exemple, s'est rendu à Abu Dhabi en juin 2010, et le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Travail, Benjamin Ben-Eliezer, a visité Doha en mai de la même année. Peu après l'assassinat attribué à Israël du leader du Hamas Mahmoud al-Mabhouh début 2010 (Y. Guzansky, 2012, p. 885) à Dubaï.

Afin de contrer le triple refus (*Three noes*) d'une reconnaissance, de négociations et de paix avec Israël, défini par les pays de la Ligue arabe à Khartoum en 1967, l'État hébreu a pratiqué dans la région une diplomatie secrète lui permettant de travailler avec des pays réticents à afficher publiquement les relations. La pratique d'un double langage donne la possibilité à

Israël d'assurer une présence tout en permettant aux dirigeants arabes de ménager une opinion publique hostile et de préserver la façade d'une solidarité affichée avec les Palestiniens (A. Férey et A.-L. Mahé, 2020, p. 10). Deux épisodes de collaboration clandestine entre Israël et le Soudan ont eu lieu entre 1956 et 1958, afin de lutter contre l'influence égyptienne, et au début des années 1980 dans le cadre d'une coopération visant à exfiltrer les Juifs éthiopiens vers Israël via le Soudan. Le second épisode répondait au besoin du régime du Général Nimeiri de s'assurer le soutien des États-Unis alors qu'il s'était détourné, au début des années 1970, du patronage de l'URSS et que la survie du pays était menacée par la crise économique (A. Férey et A.-L. Mahé, 2020, p. 10) qu'il traversait.

En outre, pour éviter de s'aliéner les pays arabes, notamment ceux qui s'opposaient au processus de paix israélo-égyptien et aux accords de Camp David (1978), il était indispensable de maintenir la coopération dans la clandestinité (A. Férey et A.-L. Mahé, 2020, p. 10). La diplomatie clandestine a l'avantage de préserver la réputation et la légitimité des régimes en place dans le monde arabo-musulman. En échange, Israël obtient l'assurance de ne pas subir d'attaques et isole les Palestiniens sur la scène internationale (A. Férey et A.-L. Mahé, 2020, p. 11). La coopération entre israéliens et arabes a atteint un tel niveau de collaboration que les protagonistes ont décidé de les officialiser.

1.2- Rupture avec la diplomatie clandestine entre Israël et les Arabes

Après la signature des accords d'Oslo en 1993, le Conseil de coopération du Golfe (CCG), forum réunissant six monarchies, accepte d'annuler le boycott des entreprises ayant des relations commerciales avec Israël, tout en maintenant le boycott contre Israël jusqu'à la conclusion d'un accord général de paix (Y. Guzansky, 2012, p. 880). Ainsi, Oman et le Qatar ont été les premiers à établir des échanges commerciaux directs avec Israël en implantant dans les capitales respectives des bureaux d'affaires en 1996 (F. Dazi-Héni, 2020, p. 2). Cependant la principale étape vers la normalisation se jouait à Riyad. En 1982, l'Arabie Saoudite, avec l'initiative du Roi Fahd, avait abandonné, au moins en public, une politique qui jusqu'alors déniait à Israël le droit même à l'existence (Y. Guzansky, 2012, p.881). Le plan de paix présenté par les Saoudiens en 2002, communément appelée « Initiative de paix arabe », propose la reconnaissance d'Israël en échange de la création d'un État palestinien (E. Marteu, 2021, p. 18). Israël n'a pas rejeté l'initiative. Plusieurs responsables israéliens, dont Shimon Pérès, l'ont soutenu publiquement, mais ont opposé quelques objections (Y. Guzansky, 2012, p. 881).

Lorsqu'Israël se retire de la Bande de Gaza en 2005, plusieurs pays du Golfe annoncent de nouvelles mesures de normalisation. Une décision qui souligne le lien fait par les États entre l'établissement de relations avec Israël et l'avancée du dernier vers un règlement de la question palestinienne. Le Ministre des Affaires Étrangères de Bahreïn confirme alors la fin du boycott des produits israéliens tandis que l'homologue du Qatar appelle les pays arabes « à répondre positivement aux pas franchis par Israël » (Y. Guzansky, 2012, p. 880), relevant que « des relations diplomatiques complètes entre le Qatar et Israël devenaient possibles même avant un retrait complet d'Israël des territoires occupés » en Palestine (Y. Guzansky, 2012, p. 881). Preuve du réchauffement diplomatique, deux ministres israéliens ont fait un déplacement à Abu Dhabi fin 2018. En mai 2020, deux aéronefs de la compagnie émirienne *Etihad* qui ont effectué

un premier vol direct entre les EAU et Israël dans le cadre des aides médicales liées à la pandémie de COVID-19. Dans le même contexte, des laboratoires israéliens se sont associés à des laboratoires émiriens pour tenter de trouver des solutions techniques à l'amélioration de la rapidité des dépistages des cas de COVID-19 (A. Peyronnet, 2020, p. 2). Côté émirien, les dirigeants sont venus à considérer que les sujets de discorde avec Israël (sur la question palestinienne notamment) étaient dépassés au regard de la menace commune que faisait désormais peser le régime iranien sur la région. La perception s'est accélérée avec l'administration Trump qui a fait de l'endiguement de l'Iran une priorité de la politique étrangère américaine et qui a œuvré pour la constitution d'un nouvel alignement régional rompant le statu quo historique vis à vis d'Israël (A. Peyronnet, 2020, p. 5). Sur le terrain, cela se traduit par la signature des accords d'Abraham entre Israël et certaines monarchies arabes du Golfe.

2. La formalisation d'un rapprochement israélo-arabe à travers les accords d'Abraham

Les accords d'Abraham signés entre Israël et des monarchies du Golfe sous l'égide des États-Unis sont l'aboutissement de plusieurs années de discussions. En outre, si les accords visent à normaliser les relations entre Israël et les pays arabes, ils ont en revanche marginalisés la cause palestinienne.

2.1- L'accord et les résolutions

Le 15 septembre 2020, lors d'une cérémonie historique à la Maison Blanche, le Premier Ministre israélien a officiellement signé des accords de paix spécifiques et bilatéraux avec les EAU et Bahreïn, représentés à l'occasion à Washington par les Ministres des Affaires Étrangères. Si les accords constituent un « traité de paix » entre Israël et les EAU, ils représentent par ailleurs une simple « déclaration de paix » entre le Bahreïn et l'État hébreu. Ils ont ensuite été confirmés dans un document commun signé par les trois pays et paraphé par les États-Unis. L'ensemble constitue ce qu'il convient désormais d'appeler « les accords Abraham » (A. Peyronnet, 2020, p. 1). L'accord prévoit la promotion du dialogue interreligieux et interculturel, la coopération, le développement de relations amicales entre les États, la tolérance et le respect mutuel. L'accord vise aussi à soutenir la science, l'art, la médecine et le commerce, mettre fin à la radicalisation et aux conflits. Les signataires s'engagent à poursuivre une vision de paix, de sécurité et de prospérité au Moyen-Orient et dans le monde. Enfin, l'accord prévoit l'établissement de relations diplomatiques entre Israël et les voisins et à consolider et développer des relations amicales⁵.

Les accords, fruits de longues négociations tripartites, représentent en soi une rupture géopolitique d'importance au Moyen-Orient puisque les EAU et Bahreïn deviennent par l'occasion le troisième et quatrième pays arabes à normaliser les relations diplomatiques avec l'État hébreu, après l'Égypte et la Jordanie (A. Peyronnet, 2020, p. 1). Les accords bilatéraux

⁵-U. S Department of State, 2020, The Abraham Accords Declaration, Washington. www.state.gov/the-abraham-accords/. Consulté le 24/07/2022.

qui rapprochent certains États du Golfe à Israël répondent à des intérêts sécuritaires, économiques et stratégiques motivés par la question iranienne. De plus, ils permettent à Israël une entrée historique directe en péninsule Arabique et du Golfe Persique (F. Dazi-Héni, 2020, p. 2).

Depuis la signature en 2020, l'accord crée une dynamique de rapprochement politique et diplomatique. Sur le terrain, cela se traduit par l'envoi réciproque d'ambassadeurs. En conséquence, Israël ouvre une ambassade et un bureau permanent respectivement à Abu Dhabi et Dubaï. De même, la chaîne d'information israélienne i24News s'installe à Dubaï (D. Fontaine, 2021.). À la suite de cela, Israël a inauguré son ambassade à Manama et au Bahreïn (C. Dupeyron, 2021). Bien plus qu'un accord politique et diplomatique, les rapprochements avec l'État hébreu répondent à des logiques économiques (R. Fanneau de La Horie, 2021, p. 34). À cet effet, les Émirats ont signé avec Israël des accords ciblant des secteurs stratégiques en Israël tel que la santé, l'énergie renouvelable, l'agronomie, le dessalement d'eau, la sécurité, les visas et services consulaires, l'éducation, le tourisme, l'aviation civile⁶. Ils ont aussi créé un fonds d'investissement doté de 10 milliards de dollars et signé une convention fiscale pour éviter les doubles impositions et stimuler les investissements (D. L. Fontaine, 2021) dans les deux pays.

Le montant des échanges entre les Émirats et Israël atteint 600 millions de dollars (hors investissement) sept mois après la signature des accords. Les domaines de coopération sont l'aviation, les services financiers, la cybersécurité et la culture. L'entreprise militaire émiratie *Edge* signe un accord avec *Israeli Aerospace Industry* pour la mise au point d'un système anti-drones. Et la police de Dubaï utilise les drones de la société *Aerobotics* pour sécuriser les sites d'Expositions universelles (C. Dupeyron, 2021). Par ailleurs, d'après le Bureau israélien des statistiques, les relations commerciales entre Israël et le Bahreïn, qui partaient de zéro, ont atteint 300.000 dollars sept mois après l'accord. Dans le même temps, l'Autorité de l'électricité et de l'eau (EWA) du Bahreïn et *Mekorot*, la compagnie nationale israélienne des eaux, signe un contrat de 3 millions de dollars. *Mekorot* doit fournir des conseils et des installations pour le dessalement et les systèmes de contrôle automatisés. C'est le premier accord commercial du type entre *Mekorot* et un pays arabe (C. Dupeyron, 2021).

Les accords, permettent à l'État hébreu d'alléger l'isolement diplomatique régional lié à la question palestinienne et de s'ouvrir des perspectives économiques dans le golfe arabo-persique. Pour les EAU, l'accord permet de se réaffirmer au centre de l'échiquier géopolitique régional, notamment vis à vis de l'Iran et de l'Arabie Saoudite. Quant à Bahreïn, le ralliement aux accords d'Abraham doit être compris comme un « *signal* » donné par Riyad aux États-Unis quant à la « *faisabilité* » d'une normalisation ultérieure entre le royaume et l'État hébreu (A. Peyronnet, 2020, p. 1). Cependant, le rapprochement suscité par les Américains a donné lieu à des concessions de part et d'autre.

⁶-I-56565, Nations-Unies, 2020, Israel and United Arab Emirates Abraham Accords Peace Agreement: Treaty of peace, diplomatic relations and full normalization between the United Arab Emirates and the State of Israel (with annex). Washington, 35p, pp. 33-35.

2.2- Le prolongement des accords d'Abraham à travers l'adhésion du Soudan et du Maroc

Les accords d'Abraham ont suscité une dynamique de paix qui dépasse les deux petites monarchies du Moyen-Orient. En plus des deux monarchies, Israël a procédé à la signature d'accords de coopération économique, et établi les relations diplomatiques avec le Soudan (M. Taubmann, 2021) fin octobre 2020. Le pays a décidé de signer l'accord, après avoir reçu la promesse de Washington d'être retiré de la liste des États qui soutiennent le terrorisme (E. Laipson, 2021. P. 30). Les États-Unis ont aussi accordé un prêt d'un milliard de dollars au Soudan (M. Taubmann, 2021). Khartoum s'est aussi vue ôtée de la liste des pays « particulièrement préoccupants » en matière de liberté religieuse (A. Jaccottet, 2020) par Washington.

Après le Soudan vient le tour du Maroc, autre pays arabe dont le Roi, « Commandeur des Croyants », n'est pas un marginal dans l'islam. La reprise des relations diplomatiques avec Israël fut annoncée par Donald Trump le 10 décembre 2020 (E. Laipson, 2021, p. 30). À l'occasion, la contrepartie a été la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur l'ensemble du territoire du Sahara Occidental⁷ par les États-Unis. Et à peine deux heures plus tard, l'on apprenait la vente par les États-Unis d'au moins quatre drones aériens au Maroc. Les arguments américains qui sous-tendent cela est que la guérilla séparatiste du Front Polisario qui combat le Maroc est financée par l'Iran, à travers le *Hezbollah* libanais (A. Jaccottet, 2020).

Les accords qui ont été signés avec Israël prévoient l'autorisation des vols directs entre le Maroc et Israël y compris par des compagnies aériennes israéliennes et marocaines, ainsi que des droits de survol. Les accords prévoient également la reprise immédiatement des contacts officiels complets entre homologues israéliens et marocains et l'établissent des relations diplomatiques pacifiques et amicales. Sur le plan économique les accords favorisent la promotion d'une coopération économique bilatérale dynamique et innovante ; la poursuite de la coopération commerciale ; financement des investissements ; l'innovation et technologie ; l'Aviation civile ; les visas et services consulaires ; le tourisme ; l'eau, l'agriculture et la sécurité alimentaire ; le développement ; l'énergie et la télécommunication et la réouverture des bureaux de liaison à Rabat et Tel-Aviv⁸. C. Dupeyron (2021) soutient que dans la continuité de l'accord, les exportations israéliennes, 13 millions de dollars au premier semestre 2021, ont augmenté de 62 % par rapport à la même période de 2020 et pourraient atteindre 250 millions⁹ de dollars d'exportations annuelles à moyen terme.

Le vent de paix fait bouger les lignes jusqu'au Liban. Le territoire aux portes d'Israël abrite pourtant le *Hezbollah* pro-iranien et les missiles qui, pointés sur Haïfa et Tel-Aviv, représentent la plus dangereuse des menaces (M. Taubmann, 2021) pesant sur Israël. Des délégations

⁷-Ambassade et consulats des États-Unis au Maroc, 2020, « Proclamation portant reconnaissance de la souveraineté du Royaume du Maroc sur le Sahara occidental. » <https://ma.usembassy.gov/proclamation-on-recognizing-the-sovereignty-of-the-kingdom-of-morocco-over-the-western-sahara/>

⁸-Joint declaration, 2020, « The Kingdom of Morocco, the United States of America and the State of Israel », 2p, pp. 1-2. <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2021/01/Joint-Declaration-US-Morocco-Israel.pdf>

⁹-Selon l'Institut israélien des exportations.

israéliennes et libanaises se sont rencontrées en octobre 2020, sous l'égide de l'ONU, à propos de la délimitation des eaux territoriales dont dépend l'exploitation des gisements d'hydrocarbures découverts en Méditerranée (M. Taubmann, 2021). Dans un tel contexte, deux raisons expliquent comment Washington a réussi à pousser certains pays à franchir le pas avec Israël. D'abord, le besoin de soutien face à un ennemi commun, l'Iran ; ensuite, la perspective de l'intensification d'échanges commerciaux, militaires et diplomatique avec Israël et les États-Unis (A. Jaccottet, 2020). Si les accords d'Abraham sont applaudis par certains pays, ils occultent cependant un fait, la question palestinienne.

2.3- Les accords d'Abraham et la marginalisation de la cause palestinienne

Pour Elisabeth Marteu, (2021, p. 21), les Palestiniens sont conscients du désintérêt et de la lassitude d'une partie de la région à l'égard de la Palestine comme le montre un sondage du PCPSR (*Palestinian Center for Policy and Survey Research*) de septembre 2020. D'après le sondage, 80 % des Palestiniens définissent la normalisation comme une « trahison », un « abandon » et une « insulte » alors que 70 % pensent que d'autres pays arabes allaient faire la même chose. A. Belkaïd, (2020) estime que la triple normalisation à travers l'accord sonne le glas de l'initiative de paix arabe adoptée au sommet de la Ligue arabe de Beyrouth en mars 2002. Celle-ci prévoyait l'instauration de « *relations normales* » avec Israël en échange d'un retrait total des territoires occupés depuis 1967 et d'une solution équitable au problème des réfugiés palestiniens (Akram Belkaïd, 2020). L'accord a fait éclater le bloc arabe qui mettait la normalisation des relations dans la balance en échange d'une solution juste à la question palestinienne. Les responsables palestiniens ont beau crié à la trahison, la cause palestinienne a été mise au second plan par les dirigeants arabes (D. Fontaine, 2021). La résolution du conflit israélo-palestinien était jusqu'alors considérée comme une condition sine qua non à toute normalisation (AFP, 2022).

Désormais les dirigeants arabes ont la tête ailleurs. Le renversement de Saddam Hussein en 2003 et le début de ce qui a été perçu dans le monde sunnite comme une montée en puissance du chiisme, puis le progressif désengagement américain de la région, bousculent l'agenda. Ils se découvrent avec Israël des ennemis communs ; l'Iran, les Frères musulmans et une envie de profiter de l'expertise technologique israélienne en matière agricole mais aussi militaires et sécuritaires (A.-B. Hoffner, 2020). Le conflit israélo-palestinien ou israélo-arabe n'est plus central dans l'organisation des relations géopolitiques au Moyen-Orient. La mainmise israélienne sur la situation en Palestine et la division des Palestiniens ont fini par exaspérer la plupart des pays arabes. Alors qu'en 1948, beaucoup d'entre eux étaient intervenus militairement contre Israël et qu'en 1967, à Khartoum, ils étaient encore nombreux à s'opposer à toute possibilité de paix, plusieurs se sont, petit à petit, rapprochés de l'État hébreu (R. Fanneau De La Horie, 2021, p. 34).

En renonçant aux lignes directrices de l'Initiative arabe pour la paix les quatre États signataires issus de la Ligue arabe envoient un signal fort selon lequel le conflit israélo-palestinien n'est plus l'enjeu clé définissant les relations avec les Israéliens. Sans être écarté, l'idée d'une

solution à deux États n'est plus une priorité des gouvernements arabes (M. Duclos, 2020). Une posture plus modérée envers Israël est plus souhaitable aux yeux de certains pays arabes, qui ne voient plus en Israël l'ennemi numéro un. Un rôle dorénavant occupé par l'Iran. La situation fragilise la position des Palestiniens vis-à-vis des élites politiques arabes (S. Jomier, 2022, p. 14).

Devant la situation qui prévaut, l'Autorité Palestinienne a convoqué une réunion d'urgence de la direction palestinienne, à l'issue de laquelle elle a dénoncé la « trahison de Jérusalem, d'Al Aqsa et de la cause palestinienne » par les EAU et les autres pays arabes du fait du découplage résolu de la question israélo-palestinienne de la question des relations Israël/États arabes (A. Peyronnet, 2020, p. 5). Les nouveaux accords avec des États arabes lui permettent d'affaiblir le camp palestinien en repoussant une nouvelle fois à plus tard le règlement définitif de la question. Il consacre *in fine* le fait accompli de la colonisation et de l'occupation militaire israélienne en Cisjordanie, prolongeant de facto indéfiniment une situation qui dure depuis plus de cinquante ans (A. Peyronnet, 2020, p. 5).

Outre la question palestinienne, ce qui inquiète Tel-Aviv comme dans les capitales arabes, c'est la montée en puissance de la République Islamique d'Iran comme puissance hostile. D'où la nécessité d'afficher un front commun israélo-arabe face à la menace iranienne.

3. Menace iranienne et ambiguïté de la position américaine : les deux fondements du rapprochement avec Israël

L'émergence de la République Islamique d'Iran comme puissance régionale est perçue comme une menace pour Israël et le monde arabo-sunnite. Le sentiment de crainte est alimenté par l'ambiguïté de la position américaine vis-à-vis du problème iranien d'où le rapprochement entre Israël et le monde Arabe à travers les accords d'Abraham.

3.1- De la perception de l'Iran comme une menace régionale et la nécessité d'un rapprochement avec Israël

La perception de l'Iran comme menace régionale vient du fait qu'il manifeste un désir supposé ou réel d'étendre une influence sur la région du Golfe. À cela s'ajoute le soutien aux mouvements chiïtes, la haine envers Israël, le programme balistique et nucléaire et les menaces de fermeture du détroit d'Ormuz. Depuis près de deux décennies, on assiste à une montée en puissance de la République Islamique d'Iran au Proche et Moyen Orient (Z. Kewo, 2022, p. 215). Héritière de l'empire perse, l'Iran ou du moins la République Islamique s'est toujours considérée comme une grande puissance dont les frontières historiques couvraient une partie de l'Asie, du Proche et Moyen-Orient et de l'Afrique. Les actions du pays viseraient donc à essayer d'établir une influence sur au moins une partie des territoires historiques que constitue le Proche et Moyen-Orient.

L'influence de l'Iran se perçoit dans plusieurs pays dont le plus emblématique est le Liban. Dans le pays, l'Iran soutient la milice chiïte du *Hezbollah* contre Israël. En 2000 et en 2006, deux guerres ont opposé le *Hezbollah* à Israël. Les guerres se sont soldées par ce qu'on a appelé la défaite d'Israël face à la milice libanaise. Robert Baer (2008, p. 89) reconnaît que pour la

première fois dans l'histoire moderne du Moyen-Orient, une petite force de guérilla a vaincu une armée conventionnelle entraînée et équipée par l'occident. Jusqu'à la défaite au Liban, Israël n'avait jamais perdu une guerre. Ce fut donc la première fois qu'Israël reculait sous la contrainte des armes, en retirant les soldats du sol libanais en 2000. Pour lui, la guerre du Liban par *Hezbollah* interposé contre Israël est le plan de l'Iran pour fonder un nouvel empire, un plan mis en œuvre et entretenu par des intermédiaires (R. Baer, 2008, p. 94-95) dans la région.

Outre le Liban, les Iraniens ont pour projet de reproduire les campagnes à travers tout le Moyen-Orient, afin de s'approprier toujours un peu plus de territoires et de pétrole que ce soit à Gaza avec le Hamas, au Bahreïn ou en Irak (R. Baer, 2008, p. 95) avec les mouvements chiites affiliés. Dans le dernier pays, la montée en puissance est favorisée par le renversement du régime de Saddam Hussein (Z. Kewo, 2022, p. 215). L'une des conséquences de la chute du régime de Saddam Hussein est l'arrivée au pouvoir, pour la première fois, d'un gouvernement à majorité chiite. Les Chiites au pouvoir, dont beaucoup ont été expulsés ou contraints à l'exil en Iran par la répression de Saddam Hussein, sont des purs produits de l'Iran. Ils contribuent à enraciner l'influence de l'Iran dans le pays (Z. Kewo, 2022, p. 216) et dans le reste de la région. Le bouleversement des équilibres géopolitiques causé par le renversement du régime de Saddam Hussein s'est accompagné d'un clivage confessionnel entre chiites et sunnites. Les dirigeants des pays arabes voisins de l'Irak, tous sunnites, se sont alarmés face à la montée en puissance des chiites à Bagdad, porte ouverte à l'extension des réseaux d'influence iraniens partout au Moyen-Orient (T. Nencini, 2021, p. 19). L'idée d'une menace à la fois « chiite » et « iranienne » a progressivement pris pied au sein des chancelleries arabes (T. Nencini, 2021, p. 19-20).

Les États arabes sunnites craignent qu'après l'Irak post-Saddam qui a vu l'avènement d'un pouvoir chiite proche de Téhéran, l'Iran ne soit encouragé à élargir son emprise aux dépens de petits États arabes tels que les Émirats Arabes Unis et Bahreïn (D. Rigoulet-Roze, 2011, p. 322). Téhéran a, d'une part, profité des échecs Américains qui n'ont pas réussi à stabiliser l'Irak et à faire du CCG une instance régionale multilatérale capable d'assurer la sécurité dans la région. Il a saisi l'opportunité des troubles occasionnés par les « printemps arabes » dans la région pour consolider la présence iranienne en Syrie et de manière moins directe, au Yémen (F. Dazi-Héni, 2020) par le biais des rebelles *Houthis*. Au Yémen justement, l'Iran est suspecté d'avoir fourni des missiles aux *Houthis* yéménites qui ont multiplié les frappes contre les sites pétroliers saoudiens, dont une majeure de tirs contre *Aramco* en septembre 2019 (A. Kaval, 2020).

En ce qui concerne les relations avec Israël, depuis la révolution islamique de 1979, le nouveau régime a opéré un changement radical de la politique étrangère du pays concernant Israël. Les liens de proximité et d'amitié entre les deux pays se sont détériorés au point de se muer en hostilité irréconciliable. L'attitude du régime révolutionnaire envers Israël demeure celle de la haine viscérale (A. Greenberg, 2021). En plus de soutenir des milices armées responsables de nombreuses attaques contre Israël et de compromettre les perspectives de paix et de sécurité au Moyen-Orient, certains membres influents du gouvernement iranien font des déclarations qu'on peut considérer comme des incitations à la haine contre Israël (A. Dean, 2010, p. 52-53).

Ainsi, à la conférence « le monde sans sionisme » d'octobre 2005, après avoir rappelé que « le régime d'occupation (Israël) devait être effacé des pages du temps », le Président iranien Ahmadinejad affirme que la « nouvelle vague de contestation en Palestine éliminera bientôt la tache disgracieuse du visage du monde musulman¹⁰ ». Lors d'un déplacement en Indonésie en 2006, il s'exprime devant des étudiants de Jakarta et affirme qu'Israël est « un régime basé sur le mal qui ne peut pas continuer, et qui un jour disparaîtra¹¹ ». La même année, à l'occasion de la journée d'*Al-Qods*, Ahmadinejad affirme que « le régime sioniste est une tumeur cancéreuse. Les pays de la région vont en finir prochainement avec la présence des usurpateurs sionistes sur la terre de Palestine », ajoutant que « nous voulons aussi un nouveau Proche-Orient, mais dans le nôtre, il n'y a aura plus de traces des sionistes ». Un peu plus tôt, il avait appelé Israël « un arbre pourri et séché qui sera éliminé par une tempête », prédisant même que « le régime sioniste se dirigeait vers l'anéantissement¹² ». En réaction à l'offensive israélienne au Sud-Liban en juillet 2006, Mahmoud Ahmadinejad affirme que « le régime sioniste a appuyé sur le bouton de sa propre destruction ». Le président iranien remet en cause l'existence même du peuple juif en proclamant dans une interview réservée au journal *Le Monde* que le peuple israélien est un « peuple falsifié, inventé, qui ne va pas durer, qui doit sortir du territoire¹³ ».

S'il a de nombreuses reprises appelé à la destruction de l'État d'Israël, proféré des menaces contre le peuple israélien et même nié son existence, Ahmadinejad a également mis en doute l'existence de l'Holocauste et la mort de millions de Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Il dit en décembre 2005 qu'« aujourd'hui, ils ont créé un mythe au nom de l'Holocauste, et ils le considèrent supérieur à Dieu, à la religion et aux prophètes¹⁴ ». Il persiste et signe en 2009, malgré les nombreuses condamnations internationales : « Ils ont lancé le mythe de l'Holocauste. Ils ont menti, ils ont fait les numéros et puis ils ont soutenu les Juifs. Si vous prétendez que l'Holocauste est une réalité, pourquoi ne pas autoriser une étude ?¹⁵ » Bien que la déclaration la plus troublante et la mieux connue qu'un dirigeant iranien ait faite jusqu'à présent ait pour auteur le président Ahmadinejad, le leader suprême, Khamenei, a lui aussi parlé d'Israël en tant que « tumeur cancéreuse », exhortant les personnes présentes à « résister », son euphémisme pour recourir à la violence comme seule solution. Pour renchérir, Hashemi Rafsanjani, ancien Président de la République s'adressant à un journaliste américain en 2009, s'est « vanté » en disant (G. Romatet, 2014, p. 53.) :

Qu'une attaque nucléaire de l'Iran tuerait jusqu'à cinq millions de juifs. Rafsanjani estimait que, même si Israël larguait les bombes nucléaires en représailles, l'Iran perdrait probablement seulement 15 millions de personnes, un petit « sacrifice », selon lui, sur le milliard de musulmans dans le monde¹⁶.

¹⁰-Mahmoud Ahmadinejad, Cité par G. Romatet, 2014, p. 20.

¹¹-Idem, p. 21.

¹²-Ibidem

¹³-Ibidem, p.20

¹⁴-Ibidem

¹⁵-Ibidem

¹⁶-Témoignages, réunion no 17, 7 mai 2009, cité par G. Romatet, p. 53.

Par ailleurs, l'antagonisme iranien à l'égard d'Israël s'explique aussi par la confrontation qui existe depuis 1979 entre Téhéran et Washington, la République islamique considérant l'État hébreu comme une sorte d'excroissance des États-Unis au Moyen-Orient, et donc comme une composante majeure de « l'arrogance mondiale » contre laquelle les musulmans sont en lutte (M.-R. Djalili, 2007, p. 33). En conséquence, Téhéran a renforcé les capacités de frappe les dernières années, développant un arsenal diversifié de missiles à courte et moyenne portée ; de quoi atteindre les infrastructures des pays voisins. Le régime iranien a démontré une ferme propension à y recourir et à en fournir aux proxys. Téhéran a notamment mené des frappes contre des sites en Syrie en 2017 et 2020, et en Irak en 2018 (A. Kaval, 2020). La hantise des puissances régionales c'est que les missiles iraniens ne soient un jour équipés de bombes atomiques au regard de l'ampleur du programme nucléaire du pays qui se fait de plus en plus inquiétant.

L'autre source de préoccupations des monarchies arabo-sunnites est la question du détroit d'Ormuz. Pour R. Lombardi (2020, p. 95.), chaque fois que l'Iran a estimé que les intérêts vitaux du pays pouvaient être menacés, la République islamique a menacé de bloquer la navigation dans le détroit d'Ormuz. Dans l'éventualité d'une fermeture du détroit, depuis le milieu des années 1990, l'Iran s'est mis à enterrer des missiles du côté iranien du détroit d'Ormuz. Seul véritable point de sortie de *Gulf Oil*, Ormuz est le robinet à pétrole du monde. Si l'Iran décidait de le fermer, l'Amérique plongerait en pleine dépression (R. Baer, 2008, p. 172) entraînant le reste des pays avec elle. Par conséquent, la perception de l'Iran comme menace, par les pays du Golfe comme par Israël, a facilité la coopération (Z. Kewo, 2022, p. 417). En ce sens, les accords d'Abraham ouvrent la voie à des rapprochements militaires et sécuritaires entre des acteurs régionaux qui souhaitent se prémunir de la menace (S. Jomier, 2022, p. 15). Selon Yvonnick Denoel (2014, p. 375), si Israël décidait de lancer une attaque contre l'Iran, l'aviation israélienne pourrait compter sur l'aide de l'Arabie saoudite. Les autorités seraient d'accord pour un survol du royaume par les avions israéliens en route pour bombarder les centrales nucléaires iraniennes. L'arrangement a été négocié par le biais du Département d'État américain. Bien qu'Israël et l'Arabie saoudite soient officiellement ennemis, ils partagent le même objectif d'empêcher l'Iran d'obtenir l'arme nucléaire. Pour schématiser, les alliances au Moyen-Orient ont basculé d'une ligne de confrontation construite sur le conflit israélo-arabe à une ligne de confrontation construite sur le rapport à l'Iran. En vertu de l'adage « les ennemis de mes ennemis sont mes amis », l'Arabie saoudite et les autres pétromonarchies se sont rapprochées d'Israël (R. Fanneau de La Horie, 2021, p. 34). Cela intervient à un moment où les Américains envisagent une réduction progressive de la présence militaire dans la région.

3.2- L'ambigüité de la position américaine sur l'Iran

Les craintes du duopole Abu Dhabi-Riyad ont été exacerbées par des facteurs multiples, dont le désengagement américain dans la région, l'approche du scrutin présidentiel américain et les tensions avec l'Iran et la Turquie. À la longue liste de différends s'ajoute l'alliance de Téhéran avec le Qatar. Les inquiétudes, associées aux incertitudes liées au scrutin présidentiel américain

de 2020 ont motivé l'empressement des EAU à normaliser les relations diplomatiques avec Israël, entraînant dans le sillage le Bahreïn (F. Dazi-Héni, 2020).

Le 14 juillet 2015, Barack Obama avait provoqué la panique dans le Golfe en œuvrant à la signature, d'un accord sur le nucléaire iranien qui levait les sanctions infligées à Téhéran. Certes, le successeur d'Obama, Donald Trump, les a rétablies après avoir ordonné le retrait américain de l'accord de Vienne, le 8 mai 2018 (A. Belkaïd, 2020). Mais la propension de Trump à exiger que les monarchies paient « *cash* » pour la protection et à répéter que l'Amérique ne devait plus s'engager dans des « guerres sans fin » a convaincu les dirigeants du Golfe que la région n'était plus aussi stratégique pour les États-Unis. Dès lors, la normalisation avec Israël est perçue comme une question de survie face à la menace de l'Iran (A. Belkaïd, 2020).

Israël et les monarchies arabes du Golfe ont un intérêt stratégique commun à contenir l'Iran, et ils ont réalisé que la campagne de « pression maximale » de l'administration Trump était surtout rhétorique, et que les acteurs régionaux devraient assumer une plus grande responsabilité pour contenir l'Iran et limiter les dangers pour la sécurité nationale (E. Laipson, 2021, p. 32). Les monarchies du Golfe estiment que Washington n'est plus le protecteur fiable de naguère, celui qui avait organisé la riposte après l'invasion du Koweït par l'armée irakienne en août 1990 (A. Belkaïd, 2020). De fait, les accords d'Abraham pourraient finalement accélérer une possible « sous-traitance » de la question iranienne aux alliés les plus efficaces des États-Unis, permettant alors à Washington de se concentrer plus résolument sur d'autres acteurs mondiaux, de maintenir son influence dans la région à moindre coût, tout en satisfaisant les appétits géopolitiques des alliés (A. Peyronnet, 2020, p. 4) arabes et israéliens.

Conclusion

Le Proche et le Moyen Orient a évolué dans un climat de tension permanent entre Israël et les pays arabes du golfe depuis la fin des années 1940. Les différentes tentatives de résolution des conflits ont connu des succès limités. Mais, depuis que la République Islamique d'Iran a commencé à se positionner comme une puissance régionale, des évolutions ont été observées dans le rapport entre Israël et les Arabes dans le sens du rapprochement. Dans les faits, si les relations entre Israël et certains pays arabes se faisaient dans un cadre informel, la nouvelle menace que constitue Téhéran a levé le tabou de la normalisation des relations entre Tel-Aviv et les capitales arabes. Porté par Donald Trump, les accords dits d'Abraham doivent offrir un cadre d'échange économique, diplomatique et sécuritaire entre les partenaires. Au-delà d'une simple tentative de normalisation qui ne règle pas la question palestinienne, les accords d'Abraham cherchent à isoler l'Iran. En effet, la montée en puissance de Téhéran dans la région est dénoncée par les pays arabo-sunnites et Israël qui le décrivent comme une menace existentielle. C'est donc animé par la volonté d'endiguer l'influence iranienne dans la région que des puissances arabo-sunnites et Israël ont décidé de se rapprocher à travers les accords d'Abraham.

Sources et bibliographie

Sources imprimées

[Ambassade et consulats des États-Unis au Maroc](https://ma.usembassy.gov/proclamation-on-recognizing-the-sovereignty-of-the-kingdom-of-morocco-over-the-western-sahara/), 2020, « Proclamation portant reconnaissance de la souveraineté du Royaume du Maroc sur le Sahara occidental. » <https://ma.usembassy.gov/proclamation-on-recognizing-the-sovereignty-of-the-kingdom-of-morocco-over-the-western-sahara/>. Consulté le 24/07/2022.

DEAN Allison, 2010, *L'Iran d'Ahmadinejad : une menace pour la paix, les droits de la personne et le droit international*, rapport du comité permanent des affaires étrangères et du développement international, Ottawa, Le comité permanent des affaires étrangères et du développement international 103 p.

I-56565, Nations-Unies, 2020, *Israel and United Arab Emirates Abraham Accords Peace Agreement: Treaty of peace, diplomatic relations and full normalization between the United Arab Emirates and the State of Israel* (with annex) », Washington, 35p, pp. 33-35.

Joint declaration, 2020, «The Kingdom of Morocco, the United States of America and the State of Israel », 2p. <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2021/01/Joint-Declaration-US-Morocco-Israel.pdf>. Consulté le 24/07/2022.

U. S Department of State, 2020, « The Abraham Accords Declaration », Washington. www.state.gov/the-abraham-accords/. Consulté le 24/07/2022.

U. S Department of State, 2020, *Abraham accords peace agreement: treaty of peace, diplomatic relations and full normalization between the United Arab Emirates and the state of Israel*, 6 p. <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2020/09/UAE-Israel-treaty-signed-FINAL-15-Sept-2020-508.pdf>. Consulté le 24/07/2022.

Bibliographie

AFP, 2022, « Émirats arabes unis Inauguration discrète de la première ambassade d'Israël dans le Golfe ». <https://www.lapresse.ca/international/moyen-orient/2021-06-29/emirats-arabes-unis/inauguration-discrete-de-la-premiere-ambassade-d-israel-dans-le-golfe.php>. Consulté le 20/07/2020.

BAER Robert, 2008, *Iran : l'irrésistible ascension*, New York, Gallimard, 434 p.

BELKAÏD Akram, 2020, « Fracture arabe sur la question palestinienne. Idylle entre les pays du Golfe et Israël ». <https://www.monde-diplomatique.fr/2020/12/BELKAID/62564>. Consulté le 20/07/2020.

DAZI-HENI Fatiha, 2020, « Le Golfe et Israël après les accords Abraham, Bawader, Arabreform initiative », 9 p. [https://www.arab-reform.net/wp-content/uploads/pdf/Arab Reform Initiative fr le-golfe-et-israel-apres-les-accords-abraham_14905.pdf?ver=4e732f772f6c7c2fb24fc8e2375f3ddb](https://www.arab-reform.net/wp-content/uploads/pdf/Arab-Reform-Initiative-fr-le-golfe-et-israel-apres-les-accords-abraham_14905.pdf?ver=4e732f772f6c7c2fb24fc8e2375f3ddb). Consulté le 20/07/2020.

DENOEL Yvonnick, 2014, *Les guerres secrètes du Mossad*, Paris, Nouveau Monde éditions, 397 p.

DJALILI Mohammad-Reza, 2007, « L'Iran d'Ahmadinejad : évolutions internes et politique étrangère », *Politique étrangère*, pp. 27-38.

DUCLOS Michel, 2020, « L'accord Israël – EAU : quelles conséquences pour le Proche-Orient ? » Institut Montaigne. <https://www.institutmontaigne.org/blog/laccord-israel-eau-quelles-consequences-pour-le-proche-orient>. Consulté le 20/07/2020.

DUPEYRON Catherine, 2021, « Moyen-Orient : les accords d'Abraham ont créé une dynamique économique, les échos ». <https://www.lesechos.fr/monde/afrique-moyen-orient/moyen-orient-les-accords-dabraham-ont-cree-une-dynamique-economique-1351625>. Consulté le 24/07/2022.

FANNEAU DE LA HORIE Rhéa, 2021, Gaspard Béquet, « Le conflit israélo-palestinien : une instabilité endémique aux portes de la méditerranée orientale », Comité d'études de Défense Nationale, *Revue Défense Nationale*, n° Hors-série, pp. 31-38.

FÉREY Amélie et MAHÉ Anne-Laure, 2020, « diplomatie du deal, diplomatie fragile ? Les enjeux du rapprochement entre Israël et le soudan », Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire, *Note de recherche*, n° 110, 19 p.

FONTAINE Daniel, 2021, « Un an après, les "accords d'Abraham" ont permis à Israël de banaliser ses relations avec des pays arabes. » https://www.rtb.be/info/monde/detail_un-an-apres-les-accords-d-abraham-ont-permis-a-israel-de-banaliser-ses-relations-avec-des-pays-arabes?id=10841865. Consulté le 24/07/2022.

GREENBERG Alexandre, 2021, « L'Iran et Israël, de l'amitié à l'hostilité », *Conflits. Revue de Géopolitique*. <https://www.revueconflits.com/l-iran-et-israel-de-l-amitie-a-l-hostilite-alexander-greenberg/>. Consulté le 02/03/2023.

GUZANSKY Yoel, 2012, « Israël et les pays du Golfe : entre Iran et « printemps arabe » », *Politique étrangère*, p. 879-889.

HOFFNER Anne-Bénédicte, 2020, « Au Moyen-Orient, la normalisation sans paix », *la croix*, publié le 20/09/2020 à 18:47, Modifié le 21/09/2020 à 08:18. <https://www.la-croix.com/Monde/Au-Moyen-Orient-normalisation-sans-paix-2020-09-20-1201115035>. Consulté le 24/07/2022.

HOFFNER Anne-Bénédicte, 2021, « Dans le Golfe, une réconciliation dictée par la raison », *la croix*, publiée le 03/01/2021 à 18:29, Modifié le 03/01/2021 à 18:31. <https://www.la-croix.com/Monde/Golfe-reconciliation-dictee-raison-2021-01-03-1201132897>. Consulté le 24/07/2022.

JACCOTTET Aline, 2020, « Entre Israël et le monde arabe, une paix à géométrie variable », *Le Temps*, Publié dimanche 13 décembre 2020 à 18:49, Modifié dimanche 13 décembre 2020 à 18:49. <https://www.letemps.ch/monde/entre-israel-monde-arabe-une-paix-geometrie-variable>. Consulté le 24/07/2022.

JOMIER Solène, 2022, « Les Accords d'Abraham : tenants et aboutissants d'une nouvelle entente au Moyen-Orient », *Note d'Analyse*, Bruxelles, 18 p.

KAVAL Allan, 2020, « Les missiles de l'Iran pèsent lourd dans l'équation sécuritaire du Moyen-Orient », *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/01/28/les-missiles-fer-de-lance-de-la-puissance-iranienne_6027469_3232.html. Consulté le 21/07/2022.

KEWO Zana, 2022, « L'élection d'Ahmadinejad ou les limites d'une politique d'ouverture de la République Islamique d'Iran (2005-2013) », *NZASSA*, n° 8, pp. 409-420.

- KEWO Zana, 2022, « L'influence de la République Islamique d'Irak en Irak post-Saddam de 2006 à 2020 », *HISTARC*, n° 9, pp. 213-239.
- LAIPSON Ellen, 2021, « Le président Biden et les accords d'Abraham Bien qu'ils puissent être considérés comme positifs, il est peu probable que les accords soient la pierre angulaire de la stratégie de la nouvelle administration dans la région », *AFKAR/IDEES*, pp. 29-32.
- LOMBARDI Roland, 2020, *Le golfe persique. Nœud gordien d'une zone en conflictualité permanente*, Paris, L'Harmattan, 191 p.
- MANZINI Frédéric, 2021, « Les accords d'Abraham sont un succès : mais qui est Abraham ? » <https://www.philomag.com/articles/les-accords-dabraham-sont-un-succes-mais-qui-est-abraham>. Consulté le 04/03/2021.
- MARTEU Elisabeth, 2021, « Les accords d'Abraham : perspectives régionales », *AFKAR/IDEES*, pp. 18-21. <https://www.iemed.org/wp-content/uploads/2021/04/Les-accords-dAbraham-perspectives-regionales.pdf>. Consulté le 21/07/2022.
- NENCINI Théo, 2021, *L'Irak chiite parle Persan. Islamisme, milice, réseaux iraniens*, Paris, L'Harmattan, 243 p.
- PEYRONNET Arnaud, 2020, « Les accords Abraham, véritable rupture géopolitique au Moyen-Orient ? », *Fondation Méditerranéenne d'Etudes Stratégiques (FMES)*, Toulon, 6 p. <https://fmes-france.org/wp-content/uploads/2020/11/Les-accords-Abraham.pdf>. Consulté 19/07/2022.
- RIGOLET-ROZE David, 2011, *L'Iran pluriel. Regards géopolitiques. Regards géopolitiques*, Paris, L'Harmattan, 431 p.
- ROMATET Grégoire, 2014, *La relation Iran-Israël à travers les déclarations de leurs dirigeants : entre idéologies, ambitions régionales et pragmatisme*, Mémoire de recherche en Sciences Politiques, Toulouse, 97 p.
- TAUBMANN Michel, 2021, « Accords d'Abraham: nouvelle donne entre Israël et le monde arabe », *Telos*, 4 p. <https://www.telos-eu.com/fr/politique-francaise-et-internationale/accords-dabraham-nouvelle-donne-entre-israel-et-le.html>. Consulté 19/07/2022.